



Túñá

Revue Langues, Littératures,
Arts et Culture (2LAC)
Vol. 001, N° 01

**Actes du colloque scientifique international
sur les langues maternelles tenu
les 20, 21 & 22 février 2024
à l'Université de Kara**

Laboratoire Langues, Littératures et Développement (La.L.D)

E-mail du laboratoire : laldunivkara@gmail.com

E-mail de la revue : tiingalald@gmail.com

Site web de la revue : revue-tinga.com

Contacts : (+228)92181969 / 90007145 / 90122337

Tiŋá

ISSN : 3078-3992

***Revue Langues, Littératures, Arts et
Culture (2LAC)***

NUMERO SPECIAL

**ACTES DU COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LES LANGUES
MATERNELLES TENU LES 20, 21 ET 22 FEVRIER 2024 A
L'UNIVERSITE DE KARA**

VOLUME 001, N° 01

**Thème général du colloque : *Langues maternelles :
terrains, méthodes et enjeux***

Revue semestrielle multilingue

Laboratoire Langues, Littératures et Développement (La.L.D)

E-mail du laboratoire : laldunivkara@gmail.com

E-mail de la revue : tiingalald@gmail.com

Site web de la revue : revue-tinga.com

Contacts : (+228) 92181969 / 90007145 / 90122337
Kara-TOGO

Editorial de la revue

La revue Tíúná est une initiative du Laboratoire Langues, Littératures et Développement (LaLD), une structure de recherche affiliée à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'université de Kara (Togo) et dont les principaux axes sont, entre autres, les langues au service du développement, les littératures, civilisations et environnement, la linguistique et les disciplines connexes.

Tíúná ("étoile" en langue kabiyè), est le symbole de la lumière, celle de la connaissance.

Le but de la revue Tíúná est de recevoir, faire évaluer par les pairs et publier des articles scientifiques d'une originalité avérée, en version imprimée et plus tard, en version numérique.

Les disciplines couvertes par les publications de la revue Tíúná sont, entre autres :

- les langues ;
- la littérature ;
- la linguistique et les disciplines connexes ;
- les arts et communication ;
- la culture.

Les parutions sont semestrielles, soit deux numéros par an, notamment en juin et décembre de chaque année. Des numéros spéciaux sont possibles si nécessaire.

Avant d'être publié, tout article est préalablement soumis au logiciel anti-plagiat. A cet effet, aucun article ne peut être publié si son taux de plagiat est supérieur à 20%.

Les publications de la revue Tíúná sont conformes aux dispositions du CAMES en la matière, notamment les normes éditoriales adoptées à Bamako en 2016.

Kara, le 13 septembre 2024
Professeur Laré KANTCHOA,
Directeur scientifique de la revue Tíúná
Contacts : (+228)90007145 ;
e-mail : lkantchoa@yahoo.fr

Administration de la revue

✓ Comité de rédaction

Directeur scientifique : Pr Laré KANTCHOA
(+228) 90007145

Directeur de publication : Dr Komi KPATCHA (Maître de Conférences)
(+228) 90271980

Rédacteur en chef : Dr Mimboabe BAKPA (Maître de Conférences)
(+228) 90994849

Secrétariat

Dr Essobozouwè AWIZOBA ((+228) 92181969)

Dr Assolissim HALOUBIYOU

Dr Yao TCHENDO

Dr Yoma TAKOUGNADI

Dr Djahéma GAWA ((+228) 90122337) / 99438983

M. Essoron AGNALA (secrétaire principal de la FLESH)

Mlle Essossolim ABOH

M. Essomanam ALALI

✓ Comité de gestion

Pr Padabô KADOUZA, Doyen de la FLESH, université de Kara

Dr Balaïbaou KASSAN (Maître de Conférences), Directrice du Laboratoire

Dr Kemealo ADOKI (Maître-Assistante), Rapporteur du Laboratoire

Dr Tchilabalo ADI (Maître de Conférences), membre du Laboratoire

Dr Mawaya TAKAO (Maître de Conférences), membre du laboratoire

Dr Bawa KAMMANPOAL (Maître de Conférences), membre du Laboratoire

Mme Maguema BILAO, comptable de la FLESH.

Comité scientifique et de lecture

Kossi Antoine AFELI, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Komla Messan NUBUKPO, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Kokou Essodina PERE-KEWEZIMA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Alou KEITA, Professeur titulaire, Université de Ouagadougou ;

Bernard KABORE, Professeur titulaire, Université de Ouagadougou ;

Laré KANTCHOA, Professeur titulaire, Université de Kara, Togo

Coffi SAMBIENI, Professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi ;

Akayaou Méterwa OURSO, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Komlan E. ESSIZEWA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Minlipe M. GANGUE, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Améyo S. AWUKU, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Léa Marie-Laurence N'GORAN, Professeure Titulaire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Tchaa PALI, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo ;

Gratien Gualbert ATINDOGE, Professeur Titulaire, Université de Buea, Cameroun ;

Abou NAPON, Professeur titulaire, Université de Ouagadougou, Burkina Faso ;

Boussanlègue TCHABLE, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo ;

Larry AMIN, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo ;
Gregory SIMIRE, Professeur titulaire, Université de Lagos, Nigéria ;
Ataféi PEWISSI, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Kodjo AFAGLA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Musanji N’GALASSO-MWATHA, Professeur titulaire, Université Michel de Montaigne-
Bordeaux 3 ;
Akoété AMOUZOU, Professeur titulaire, Université de Kara, Togo ;
Flavien GBETO, Professeur titulaire, Université d’Abomey-Calavi, Bénin ;
Martin GBENOUGAN, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Charles Atiyihwe AWESSO, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Bernard KABORE, Professeur titulaire, Université de Koudougou, Burkina Fasso ;
Koutchoukalo TCHASSIM, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Kossi TITRIKOU, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Didier AMELA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Kouméalo ANATE, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Balaïbaou KASSAN, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Komi KPATCHA, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Mimboabe BAKPA, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Palakyém MOUZOU, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Bawa KAMMANPOAL, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Baguissoga SATRA, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Yentougle MOUTORE, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Essohouna TANANG, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Tchilabalo ADI, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Kodjo Biava KLUTSE, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Panaewazibiou DADJA-TIOU, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Kpatcha Essobozou AWESSO, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Kokou AZAMEDE, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
Koffi M. L. MOLLEY, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
Charles Dossou LIGAN, Maître de conférences, Université d’Abomey-Calavi, Bénin ;
Idrissou ZIME YERIMA, Maître de conférences, Université d’Abomey-Calavi, Bénin ;
Gbandi ADOUNA, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
Mawaya TAKAO, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
Gnabana PIDABI, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo.

Comité d'organisation du colloque sur les langues maternelles

Président

Laré KANTCHOA, Professeur titulaire, Université de Kara, Togo

Vice-président

Monsieur Palakyém MOUZOU, Maître de Conférences Université de Kara, Togo

Membres

Professeur Tchaa PALI

Professeur Boussanlègue TCHABLE

Madame Balaïbaou KASSAN, Maître de conférences

Monsieur Komi KPATCHA, Maître de conférences

Monsieur Mimboabe BAKPA, Maître de conférences

Monsieur Bawa KAMANPOAL, Maître de conférences

Monsieur Baguissoga SATRA, Maître de conférences

Monsieur Dilone ABAGO, Maître de conférences

Monsieur Essonam BINI, Maître de conférences

Monsieur Tamégnon YAOU, Maître de conférences

Monsieur Gbandi ADOUNA, Maître de conférences

Monsieur Mawaya TAKAO, Maître de conférences

Monsieur Essobozouwè AWIZOBA, Maître assistant

Monsieur Yao TCHENDO, Maître assistant

Monsieur Essotorom TCHAO, Maître assistant

Monsieur Assolissim HALOUBIYOU, Maître assistant

Madame Kemealo ADOKI, Maître assistante

Madame Djahéma GAWA, Maître assistante

Monsieur Yoma TAKOUGNADI, Maître assistant Monsieur

Gnouléleng A. EDJABOU, Maître assistant

Monsieur Essoron AGNALA, Secrétaire principal

Madame Mazalo TCHODIE, Comptable

Madame Amavi Mawussinou ADIBOLO, Secrétaire

Madame Péka-Halo AKILA-ESSO, Secrétaire

Normes rédactionnelles de la revue Tíúǵá

La revue Tíúǵá reçoit pour publication des contributions originales envoyées en version Word à l'adresse : tiingalald@gmail.com

✓ **Informations sur le ou (les) contributeur(s)** (à la première page (en haut et centré)) :

NOM et prénom(s) de l'auteur ou des auteurs (le nom est en lettres capitales)

Institution d'appartenance (Université, Grande, Ecole, Institut, etc.)

Contact téléphonique :

E-mail :

✓ **Présentation des contributions**

Volume : La taille du manuscrit est comprise entre 5000 et 8000 mots. Format : papier A4, Police : Times New Roman, Taille : 12, Interligne 1 pour les citations en retrait et 1,15 pour le reste du texte.

Les soulignement et mise en gras de quelque caractère que ce soit, dans le texte, ne sont pas acceptés.

✓ **Structure de l'article**

La structure d'un article, doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, résumé en français, mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du sujet, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), développement articulé, conclusion, bibliographie.
- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : titre, prénom et nom de l'auteur, institution d'attache, adresse électronique, résumé en français, mots clés, Abstract, Key words, introduction, méthodologie, résultats et discussion, conclusion, bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;
Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur

(année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont fait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

N.B. : Lorsqu'une citation provient d'une source Internet dont l'auteur est connu, le principe de présentation des sources dans le texte s'applique, à la différence qu'il n'y a pas d'indication de page. Lorsqu'il n'y a pas d'auteur, cette source se place en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

✓ **Tableaux, schémas et illustrations**

Pour les textes contenant les tableaux, il est demandé aux auteurs de les numéroter en chiffres romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Chaque tableau devra comporter un titre précis et une source propre. Par contre, les schémas et illustrations devront être numérotés en chiffres arabes et dans l'ordre d'apparition dans le texte.

La largeur des tableaux intégrés au travail doit être 10 cm maximum, format A4, orientation portrait.

✓ **Références bibliographiques**

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

Sources internet avec auteur(s)

Pour les sources internet ou électroniques, les mêmes dispositions relatives à une source bibliographique s'appliquent, à la différence qu'il faut y ajouter le site web, le jour, le mois, et l'année de consultation entre parenthèses, à la fin.

Exemple :

TOPPE Eckra Lath, 2013, «Le personnage de cinéma. Entre masque, transfert et vérité historique», *Cadrage, Première revue en ligne universitaire française de cinéma*, CNIL1014575 / ISSN 1776-2928, www.cadrage.net, (23.11.2015).

Sources internet sans auteur

Une source internet sans auteur se présente comme suit :

« Titre du document » entre guillemets, année de parution, site web, date de consultation entre parenthèses.

Exemple :

« Was ist Kultur? Einführung und Denkanstöße », 2018, file:///C:/Users/hp/Documents/DOSSIER%20ARTICLES/DOSSIER%208_Interkulturalität_Grenzen/Was_ist_Kultur, (23.01.2018).

Remarques :

Lorsqu'il y a 2 auteurs, leurs noms sont séparés par la conjonction de coordination « et ». Lorsqu'il y a plus de trois (3) auteurs, il ne faut mentionner que le nom du premier auteur apparaissant sur le document suivi de la mention « *et al.* ».

N.B. : seules les références des documents cités dans le texte apparaissent, par ordre alphabétique du nom de famille du premier auteur (s'il y en a plusieurs) dans la bibliographie, à la fin de la contribution.

SOMMAIRE

Linguistique descriptive.....	1
Les processus morphophonologiques intervenant dans la création des numéraux en ifè .	2
ABALO YOKOU Yawa	2
La morphologie verbale du baatonum	17
HAKIBOU Abdoulaye.....	17
Étude morphosyntaxique comparée des déictiques de l’ewegbe parlé à notsé et du wacigbe de vogan	31
KOGNANOU Edah Gaméfio Géorges.....	31
Analyse morphosémantique de la terminologie brassicole du “cúkúdí” chez les kabiyèrba (Togo).....	49
N’ZONOU Palakibani	49
Linguistique appliquée.....	66
Etude morphosémantique des termes relatifs aux dermatoses en kabiyè.....	67
ALAI Mamayou	67
Mouzou Palakyém (MC).....	67
Problématique de la graphie des anthroponymes kabiyè contenant les sons ɪ, v et ɔ	81
ALASSANI Essowè	81
KASSAN Balaïbaou (M.C.).....	81
Valorisation des langues locales sur les radios confessionnelles en Côte d'Ivoire.....	91
ATTA Koffi Éric.....	91
Quelles normes grammaticales pour l’instrumentalisation et l’introduction du kabiyè dans le système formel ?.....	107

Actes du colloque sur les langues maternelles	
AWIZOBA Essobozouwè	107
Les « kpègjēná » ou les rachetés de la mort : une étude anthroponymique	127
BAKPA Mimboabe	127
PONTI Yendouyamin.....	127
Terminologie de la musique nawdm-français	145
BANORGA Biliba	145
Medias en langues beninoises et promotion/valorisation des langues nationales : un tandem.....	169
BONOU-GBO Zakiath.....	169
AYENA Maurel	169
Le conte africain et les interférences linguistiques : jeux et enjeux dans Le Pagne noir de Bernard Dadié.....	181
BONY Yao Charles.....	181
Décryptage linguistique de l'insulte dans le chant nawda: une approche sociolinguistique	191
GAWA Djahéma.....	191
Langue des signes, langue maternelle et personne en situation de surdité	203
GBOGBOU Abraham	203
<i>Oxó et gbè</i> : recherche-action pour la mise en place d'une terminologie des sciences du langage et de la communication en gungbè, langue Kwa du Bénin	219
LIGAN Dossou Charles	219
L'impact des langues nationales dans le système éducatif formel burkinabè	237
OUEDRAOGO K. Christine	237
Lire et écrire moba : privilège et nécessité au sein d'une société en perte de repère.....	249

SAMPOUMA Nassalénga,.....	249
L’usage de la virgule dans les réseaux sociaux, une feinte discursive à l’ivoirienne.....	263
N’GOLO KONE Siongo	263
Les langues maternelles togolaises à l’école de l’anglais, langue de communication internationale pour un développement durable	279
TARNO Akponi	279
Analyse sémiotique des structures de fraternité, de sororité et d’adelphité chez les Baatambu	293
ZIME YERIMA Idrissou	293
Littératures	311
Women’s Socio-cultural Identity and Contemporary Challenges: An Appraisal of Buchi Emecheta’s <i>The Slave Girl</i>	312
ADOKI Kemealo	312
<i>Les eaux boueuses de kadiogo de Frédéric Pacéré Titinga ou la quête d’une identité linguistique aliénée.....</i>	327
CAMARA Modibo Stanislas	327
Pédagogie et didactique des langues maternelles au prisme des contes ivoiriens.....	339
SENY Ehouman Dibié Besmez.....	339
KOUAKOU Brigitte Charleine Bosson épouse BARRAU	339
Le statut avunculaire dans les paroles littéraires kabiye	353
TCHENDO Yao	353

LITTERATURE

Le statut avunculaire dans les paroles littéraires kabiye

TCHENDO Yao
Université de Kara
yaotchendo@gmail.com

Reçu le 21/06/2024 Accepté le 17/07/2024 Publié le 30/10/2024

Résumé

L'avunculat est l'une des pratiques traditionnelles caractéristiques de la société kabiye. Expression culturelle des peuples, la tradition, notamment l'avunculat, a fini par investir la littérature d'où la pertinence de l'approche littéraire de cette pratique ancestrale à travers les performances orales. Comment comprendre les paroles littéraires kabiye performées en référence à l'oncle maternel ? Comment comprendre l'inflexion lexicologique que ce statut a opérée dans l'usage de la langue ? Il s'agira dans ce travail, d'analyser l'incidence des privilèges de l'oncle sur les performances littéraires orales et leur implication linguistique. La collecte de quelques paroles littéraires relatives à l'avunculat et le recours à l'approche l'ethnolinguistique de Calame-Griaule et à l'ethnostylistique de Mendo Ze nous ont permis de comprendre leurs conditions originelles d'énonciation, les contextes actuels d'emploi de ces paroles, leurs sémantismes et leurs rhétoriques. Cette étude a mis en exergue, entre autres, les privilèges de l'oncle maternel dans le fonctionnement de l'institution parentale dans la société kabiye.

Mots clés : avunculat, privilèges de l'oncle, paroles littéraires, implication lexicologique.

Abstract

Avunculat is one of the characteristics of Kabiye society. By constantly referring to the maternal uncle in traditional practices, avunculat has elevated the literariness of these genres, hence the relevance of a literary approach to this status in oral performances. How can we understand Kabiye literary words performed in reference to the maternal uncle? How can we understand the lexicological inflection that this status has brought to the language? In this work, we review the parental relationship between the maternal uncle and the children of his sister (nephews, nieces) in order to analyze its impact on Kabiye oral literary performances. To do this, we collected literary words related to avunculat, identified the conditions of their performances from original sources from three different Kabiye-speaking localities. Finally, we relied on ethnolinguistics, ethnocriticism, and ethnostylistics to understand their meanings, rhetorics, conditions of performance, and the influence of traditions on oral literary creation. This study highlighted, among other things, the privileges of the maternal uncle in the functioning of the parental institution in Kabiye society. It also showed how this importance of the avuncular status has influenced literary words, confirming that oral literature is dependent on traditions.

Keywords: avunculat, uncle's prerogatives, oral literature, lexicologic implication

Introduction

La parole littéraire est celle qui impressionne par son esthétique, sa profondeur sémantique et ses référents socioculturels. L'avunculat, un des traits culturels du peuple kabiyè, imprime la langue kabiyè de son sceau, aussi bien dans sa fonction littéraire que dans celle de la communication ordinaire. Le statut social de l'oncle maternel qui s'exprime dans les catégories littéraires telles que le proverbe, le chant et le nom, entre autres, rehausse, non seulement leur littérarité, mais aussi enrichit le lexique kabiyè de ses dérivés. Ainsi, nous jugeons intéressant d'aborder les performances orales kabiyè en lien avec l'avunculat. Comment comprendre les paroles littéraires kabiyè performées en référence à l'oncle maternel ? Comment comprendre l'inflexion lexicale et grammaticale que ce statut a opérée dans l'usage de la langue ? Cette étude analyse les relations parentales, notamment le lien parental qui unit l'oncle maternel aux enfants de sa sœur (neveux ou nièces), en vue d'évaluer l'incidence de cette parenté sur la langue et sur les performances littéraires orales kabiyè. Pour ce faire, nous avons recensé les paroles littéraires relatives à l'avunculat, déterminé les conditions de leurs performances auprès des personnes ressources de trois localités aux parlers kabiyè différents. Enfin, nous nous sommes appuyé sur l'ethnostylistique, telle que théorisée par G. Mendo Ze (2010, p.16) qui postule que le discours trouve son sens quand on cerne le contexte de son énonciation. Cette théorie consiste donc à questionner les contextes dans lesquels un texte littéraire peut se comprendre au-delà des conditions ou du lieu originel de son énonciation. Ce faisant, cette théorie rappelle l'ethnolinguistique qui établit la relation intrinsèque entre la langue et la culture d'un peuple : En effet, Calame-Griaule retient deux principaux domaines comme relevant du champ disciplinaire de l'ethnolinguistique, notamment la vision du monde et la littérature orale. Comme vision du monde, elle entend « l'ensemble des représentations à travers lesquelles un groupe humain donné perçoit la réalité qui l'entoure et l'interprète en fonction de ses préoccupations culturelles. » En intégrant la littérature orale dans le champ disciplinaire de l'ethnolinguistique, l'auteure explique : « tout texte de littérature orale constitue un message transmis par un agent à l'intérieur d'un certain contexte culturel et social par l'intermédiaire d'une certaine langue, et il doit pour être reçu s'adresser à un auditoire en possession du double code linguistique et culturel. » Ainsi, la compréhension et le contexte de performance des proverbes, des chansons et des noms kabiyè ne sauraient être clairs qu'à la lumière des principes critiques de l'ethnolinguistique à savoir la nécessité de comprendre les mœurs et la philosophie d'un peuple à l'aune de sa langue.

1. L'oncle dans la société kabiyè

Du latin avunculus, qui signifie en français oncle, ce vocable, dans la société kabiyè désigne exclusivement le cadet d'une femme qui a fondé foyer avec un homme dont les enfants sont exclusivement neveux ou nièces de ces membres masculins de la lignée de leur mère. Contrairement à certains peuples, l'oncle n'existe pas du côté paternel chez le Kabiyè.

1.1. Les prérogatives avunculaires

Ce membre de la famille joue un rôle enviable à beaucoup d'égards. Il a tous les droits sur la descendance de sa sœur (neveux/nièces). Il est traité avec tant d'honneur d'où le statut avunculaire est très noble chez les Kabiyè. Lors des pratiques coutumières qui impliquent ses neveux ou nièces (initiation, chasse, ...) ou en cas de maladie et de la mort de ces derniers, son rôle est éminemment déterminant. Si par infortune, il est sorcier et élimine de ses neveux ou nièces en sorcellerie, personne ne bronchera après le verdict que l'interrogatoire funéraire est censé révéler. La famille prend acte et se contentera des commentaires sur le principe qu'il a pris ce qui lui appartient. Un proverbe kabiyè illustre ce droit en ces termes : hay tɔ ka guhuzuu, (traduit en français : le chien a mangé le morceau de viande réservée pour rendre son plat consistant).

C'était lui qui pouvait vendre ses neveux pendant l'esclavage ou la traite négrière. Pendant les chasses, le neveu lui apporte toujours son butin de chasse, jusqu'à ce qu'il l'autorise manger l'éventuel énième gibier. A la mort de ses neveux, personne n'ose inhumer la dépouille s'il ne donne son accord.

1.2. Les devoirs avunculaires

Proportionnellement aux privilèges dont l'oncle bénéficie de la part de ses neveux ou nièces, plusieurs devoirs en revanche lui incombent à ce titre. Pour ses neveux, il a l'obligation de s'acquitter de certaines charges lors leurs initiations ou pratique de certaines cérémonies. Par exemple pour l'initiation de son neveu qui va entrer dans la classe des Evala, il a le devoir de lui payer un chien et d'autres choses. De même, il lui incombe d'organiser une réception en guise de récompense pour la bravoure de son neveu qui s'est illustré dans les activités cynégétiques (cérémonies de gratitude pour encourager le garçon bon chasseur.)

Quant à sa nièce, les charges avunculaires sont plus lourdes : le bélier pour l'initiation Akpendu (le rite initiatique d'entrée de la jeune fille dans la classe des adultes, ce qui lui donne droit au mariage), la réception des dépouilles de l'ainée et de la benjamine de ses nièces, puis leur inhumation chez lui. Il a aussi l'obligation de prendre sous son toit un neveu ou nièce chassé ou renié par ses parents pour quelque vice ou quelque raison que ce soit.

Notons que l'adjectif avunculaire concerne également la tante qui partage dans une moindre mesure le noble statut avunculaire. En pays kabiyè, le terme "tante" est exclusif. Il ne désigne que les sœurs cadettes de la mère. Ses sœurs aînées sont des grands-mères. Du côté paternel, les sœurs cadettes du père sont appelées sœurs alors que les sœurs aînées sont désignées par le vocable grands-mères.

2. Les impacts linguistiques du statut avunculaire sur la langue kabiyè

Nous désignons par impacts linguistiques les influences de la lexie "oncle" sur les classes grammaticales du kabiyè, son impact morphologique dans la création des mots dont il est le radical.

2.1. Enrichissement du lexique kabiyè

Rappelons que chez les Kabiyè, l'oncle est un monosème, il a une signification péremptoire et unique. C'est une curiosité, voire une aberration de parler d'oncle paternel chez le Kabiyè, dans la mesure où celui qui est désigné comme tel partage le même patronyme avec les enfants de ses frères. En somme, pas d'oncle ou de tante du côté paternel, il n'y a que des frères, des sœurs des grands-pères et des grands-mères.

Du point de vue lexicologique, *egbele* fonctionne comme un radical qui génère, par dérivation, les substantifs *egbena* (le domicile de l'oncle), *kpeletu* (l'autorité de l'oncle ou encore l'avunculat) et le dénominal *kpeluu* (avoir quelqu'un pour oncle). Ce verbe a des spécificités qu'il semble pertinent d'élucider afin de rendre compte de l'enjeu lexicologique de sa création et son adoption comme une entrée dans le lexique kabiyè.

2.2. Le statut atypique du verbe *kpeluu*

Concernant les classes grammaticales dont relève le mot *egbele* et ses dérivés, il faut relever la spécificité lexicale du dénominal *kpeluu*. Ce verbe dérivé du nom *egbele*, n'a pas d'équivalent en français où on le traduit par " la grâce d'avoir quelqu'un pour oncle".

En kabiyè, les noms qui désignent les membres de la famille génèrent rarement le dénominal courant et adopté par tous les locuteurs. A part *walv* (l'époux) dont sont dérivés le dénominal *walvv* (le fait de se marier) et le substantif *walvɔv* (le mariage), les autres noms n'ont pas ce privilège lexical pour faciliter leur emploi dans la communication .

La dérivation du dénominal *kpeluu* du nom *egbele*, constitue donc une preuve supplémentaire et lexicologique de l'importance de ce membre de la parenté kabiyè. Ni le père, ni la mère qui sont pourtant des géniteurs ne sauraient générer un dénominal, encore moins un substantif.

Toutefois, à part l'oncle, *cɔzɔ*, (le grand-père ou l'oncle maternel de la mère qui correspond en français au grand-oncle maternel) , a aussi ce privilège de générer le dénominal *cɔzɔv*. Et pour cause, cette verbalisation du nom *cɔzɔ*, (le grand-père maternel) se comprend aussi en référence au prolongement des privilèges avunculaires du côté maternel uniquement. En effet, si l'oncle du père, n'a plus de pouvoirs et de droits sur les descendants de son neveu ou de sa nièce, car le décès de ces derniers met fin à son autorité dans leurs familles, l'oncle de la mère, quant à lui, continue de jouir, dans une moindre mesure, comparativement à l'oncle, de certains

avantages de la part des enfants de ses neveux ou nièces qu'il désigne par petits-fils ou petites-filles, ce qui correspond en français aux arrière- petits-fils ou arrière-petites-filles.

Pour les noms des autres membres de la filiation tels que : neng (la tante) ; neze, (grand-mère) ; koowu (le neveu, la nièce) ..., on note une contestation quand un locuteur utilise un dénominal. L'usage du dénominal dérivé de ces noms est peu orthodoxe, méprisé voire critiqué. Cet emploi contesté assimilé à une non maîtrise du kabiyè ou à un usage à des fins ludiques ou de plaisanterie. Il n'est donc pas surprenant d'entendre certains locuteurs kabiyè utiliser les dénominatifs tels que : nenguu (avoir pour tante) ; nezuu (avoir pour grand-mère) ; koowu (avoir pour neveu ou pour nièce) ...Mais en ce qui concerne kpeluu, l'emploi de ce dénominal ne suscite aucune critique.

En somme, nous pouvons, à propos de de la dérivation des dénominatifs kabiyè tirer la conclusion selon laquelle, la création et l'adoption de ces verbes sont une reconnaissance des prérogatives des personnes qui les portent dans la filiation kabiyè, à l'image de *cɔzɔ* (grand-père) ; *walv* (l'époux) et surtout *egbele* (oncle maternel). Ce dernier confirme son statut atypique du fait qu'il ne relève pas de la filiation du neveu. Qu'à cela ne tienne, les us et coutumes kabiyè lui attribuent pourtant des prérogatives et des obligations qui font de lui le parent le plus respecté par tous les autres parents dans cette société.

3. L'expression du privilège avunculaire en littérature

La littérature orale est l'expression de la philosophie et des aspirations sociétales d'un peuple au moyen des performances orales. Le discours littéraire se démarque du discours ordinaire par son code linguistique particulier renforcé par un ancrage culturel. Selon Derive (2008, pp.120-121), il y a une nette différence entre les énoncés relevant de la simple communication quotidienne et les énoncés étiquetés comme littéraires :

D'une part, le paradigme des discours de la communication courante, sans tradition (ils ne sont pas anciens), sans véritable préparation ni travail sur la langue (ils sont lancés ou jetés, ce qui suggère une spontanéité de l'énonciation), qui sont aisément compréhensibles (la maîtrise du seul code linguistique suffit pour en saisir le sens) mais qui sont moins valorisés (ils ont peu de consistance). D'autre part, le paradigme des discours anciens (ceux que la tradition consigne dans le répertoire) dont l'énonciation relève de tout un art de préparation (ils sont bien cuits et non présentés à l'état brut), qui ont une consistance plus nourrissante mais qui exigent un effort de décodage supplémentaire (ils ne se présentent pas en clair et demandent à être décortiqués). Il apparaît clairement que le champ délimité par ce deuxième paradigme repose sur une conception de l'art verbal qui correspond assez bien à celui de la littérature dans nos cultures de l'écriture : champ discursif socialement prestigieux, référence à une tradition (discours anciens) et une poésie (attention centrée sur les propriétés du signifiant, langue surdéterminée par une mise en figures qui suppose, pour comprendre l'énoncé, la connaissance des codes autres que le code linguistique).

Ainsi, le proverbe, la chanson, le nom, entre autres, ont essentiellement un but pédagogique qui vise à raisonner et socialiser les membres de de la communauté. L'énonciation particulière de chacune de ces catégories de parole fait d'elles une performance littéraire. Etant donné que la littérature est l'expression culturelle d'un peuple, les us et coutumes de celui-ci déteignent sur ces catégories de parole artistique. C'est donc fort de cette réalité que G. Calame-Griaule (1970,p.16) justifie l'intérêt d'inclure les paroles littéraires dans son approche dite ethnolinguistique :

Tout texte de littérature orale constitue un message transmis par un agent à l'intérieur d'un certain contexte culturel et social par l'intermédiaire d'une certaine langue, et il doit pour être reçu, s'adresser à un auditoire en possession du double code linguistique et culturel.

Ainsi, la connaissance anthropologique du peuple kabiyè balise l'approche littéraire des paroles littéraires.

3.1. Le proverbe

C'est une pensée profonde exprimée en peu de mots qui passe dans l'usage commun d'une communauté linguistique. Le proverbe, à l'instar des autres énoncés parémiaques (adage, dicton, maxime, devise...), met en exergue, d'une manière artistique, le statut avunculaire dans la société kabiyè. En effet, par sa construction particulière et les circonstances de son énonciation, le proverbe est de loin, l'expression littéraire la plus aboutie qui met en exergue la noblesse de l'avunculat. Cette parémie, quoique ancienne, traditionnelle et caractéristique des sociétés sans écriture, est récurrente en ces temps modernes, selon Kouadio (2016,p2):

Les proverbes, en ces temps du règne de l'écriture et des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication continuent d'être dits. Cette observation est particulièrement juste en Afrique où, aussi bien en milieux traditionnels que modernes, bon nombre de personnes en énoncent régulièrement pendant le règlement des conflits ou pendant de simples conversations.

Pour illustration, deux exemples de proverbes kabiyè, traduits en français, nous permettront de mettre en relief, au travers du noble attribut avunculaire, la parole traditionnelle qui demeure actuelle et adaptable à moult situations de communication du monde moderne.

- paawuly egbena țay ne numıye nesi (On n'indique pas / on ne montre pas la maison de l'oncle de la main gauche).

En considérant la culture kabiyè qui accorde tant de privilèges à l'oncle et le symbolisme de la gauche qui dans cette culture et dans bien d'autres, symbolise le contraire du bien ou du positif, il est aisé de comprendre cette parémie très usuelle. Le sens originel insinue que le neveu doit toujours valoriser ou vanter la maison de son oncle ou tout ce qui constitue sa propriété. En somme, il doit magnifier son oncle en toutes circonstances. Au sens figuré, cette parole peut

connoter : se mettre en valeur soi-même, se donner de l'importance en toutes choses, valoriser les siens...

- paa nɪy pɪndɔ egbena numɔv taa (On ne défèque pas sur la voie qui mène à la maison avunculaire).

Grâce à l'ethnostylistique, l'approche rhétorique met en évidence deux tropes : les matières fécales auxquelles fait allusion le verbe déféquer et l'oncle. Ce proverbe qui constitue un euphémisme pour exprimer les précautions dont un neveu ou une nièce doivent se prémunir pour éviter d'offenser ou d'humilier l'oncle en toutes circonstances. On peut comprendre par là qu'on ne doit pas commettre la faute de poser un acte malveillant ou maladroit à l'endroit de son oncle. Par connotation, cela pourrait insinuer qu'on doit se préserver de faire du tort ou de commettre une faute contre son protecteur, son bienfaiteur, son parrain ou son ami. Aussi, il faut comprendre que la métaphore du "chemin qui mène à chez l'oncle" reste inévitable, voire incontournable, car le neveu ou la nièce ne peut prétendre l'emprunter une seule fois. Ils sont toujours sur cette voie pour un besoin ou pour un autre. Cela s'explique par le fait qu'on a toujours recours à l'oncle pour quoi que ce soit, les concernant. S'il est donc offensé à une occasion, comment pourra-t-on l'aborder prochainement, lorsqu'on aura besoin de lui ?

Ce proverbe explique également le refus des jeunes evalaa d'affronter les challengers issus des clans ou des villages de leurs oncles maternels. En affrontant un adversaire issu du village de son oncle, il se pourrait que ce dernier dont il ignore la famille, soit un descendant d'un de ses oncles lointains et par conséquent, il commet un crime de lèse-majesté, s'il le terrassait sur la place publique. L'humiliation ou l'affront subis par l'enfant de l'oncle équivaldrait à la défécation sur "la voie qui mène à la maison avunculaire", d'où la solution est de s'abstenir de lutter dans une arène qui met aux prises le clan du neveu et celui de son oncle.

3.2. Le chant et La chanson

On définit le chant comme une émission de sons variés et rythmés de manière à produire une musique. Quant à la chanson elle désigne un texte ou un énoncé divisé en couplets et mis en musique avec ou sans refrain. Cet art du langage est le moyen privilégié d'expression des sentiments. Il traduit, sans fards, les pulsions, les aspirations, mieux l'idéal de vie des peuples. Confondus le plus souvent à la poésie, ils apparaissent comme la parole littéraire traditionnelle la plus commune aux peuples sans écriture. Le chanteur, le chansonnier ou le poète peuvent s'épancher à tout moment de la journée mais les rites cérémoniels ou les activités économiques confèrent beaucoup plus d'autorité à cet art du langage, comme le souligne J. Chevrier (1974, pp.194-195) :

La poésie orale africaine est liée à la vie de tous les jours, et à ce titre, elle peut être proférée à tout moment par n'importe qui... Toutefois, compte tenu du rythme de la vie africaine encore

largement dominée par les activités rurales, il existe des moments spécifiques pour la profération traditionnelle.

Ainsi, en pays kabiyè, il existe des périodes de répit consacrées aux rites initiatiques, cynégétiques ou funéraires, au cours desquels les chants et chansons sont récurrents. Dans les chants ou les chansons des Evala (rite initiatique des garçons) et de Akpendu (rite initiatique des filles), le nom de l'oncle résonne, qui pour l'encenser pour avoir un neveu ou une nièce vertueux et braves, qui pour le tourner en dérision, le damner ou l'humilier, suite aux frasques ou à l'opprobre de ses derniers. Il partage donc le glorieux ou l'ignominieux sort des parents de ses neveux et nièces selon les actes que poseraient ces derniers dans la communauté.

3.3. Le nom

Le nom est défini comme un mot qui sert à désigner une personne, un animal, une chose. On distingue les noms propres qui désignent distinctement des personnes (anthroponymes), des lieux (toponymes), des cours d'eau (hydronymes), des mots (oronymes)... et les noms communs comme ceux des objets ou choses, des espèces animales ou végétales (zoonymes, dendronymes). Dans cette étude nous nous intéressons aussi bien aux anthroponymes qu'aux noms communs.

Longtemps écarté des paroles littéraires pour des raisons multiples, le nom en est pourtant indéniablement une composante, surtout dans les sociétés traditionnelles africaines, comme l'affirme B. Koudjo (2015, pp. 82,83) :

Très peu de théoriciens de la science littéraire font apparaître le nom dans le nom dans leur ouvrage d'analyse de la littérature orale. Et pour cause. Dans les sociétés où l'attribution du nom à une personne se réfère à un catalogue préexistant, il ne viendrait à personne l'idée de considérer le nom comme le résultat d'un acte de création imaginaire. Mais dans les cultures de tradition orale où il peut être inspiré par une circonstance, le nom peut faire l'objet d'une créativité particulière.

A juste titre, l'approche ethnostylistique qui prend en compte l'origine culturelle du texte, permet, selon P. N'guessan (2015, p.27), de saisir le sens des écarts de construction ou celui des tropes récurrents dans des noms :

L'un des arguments qui ont milité en faveur de la création de l'ethnostylistique est que les textes négro-africains posent des problèmes de production et de réception. Pour interpréter les modalités d'expression des textes, il importe de maîtriser les lieux sources afin d'en mieux cerner les traits d'écriture. Ainsi, dans la perspective ethnostylistique, on ne peut pas atteindre à la totalité sémantique du texte africain en faisant fi du contexte référentiel de production, c'est-à-dire l'environnement contextuel, les circonstances et les lieux d'énonciation

Ainsi, l'onomastique de certains noms kabiyè met en évidence le radical 'oncle' qui illustre le privilège du statut avunculaire dans cette société.

D'abord les anthroponymes construits sur le radical avunculaire nomment ceux qui, selon leurs attitudes face à certaines situations, évoquent la noblesse de la relation oncle/neveu ou le contraire de cette relation. En effet, étant donné que cette relation est marquée par l'amour, la complicité et la considération, son effet contraire a inspiré certains locuteurs kabiyè à donner des noms qui évoquent soit la noblesse de l'oncle, soit l'aspect opposé de cette parenté. Si les noms tels que : Egbele (oncle), Megbele (mon oncle), Caagbele (l'oncle du père), sont donnés aux personnes, avec l'espoir qu'elles aient la noblesse de l'oncle, certains noms à radical avunculaire, traduisent, par humour ou par raillerie, le statut contraire de l'oncle. C'est le cas, par exemple du nom Akpelusim (Akpéloussim) qui signifie (Qui a pour oncle la mort ?)

En effet, par la dation de ce nom, on peut interpréter l'attitude de son porteur face à la mort ou face aux situations périlleuses. La mort, ce funeste événement que redoute plus d'une personne, forme avec l'oncle une interrogation oxymorique dont le sens est intéressant et comique. En clair, la personne qui s'appelle Akpelusim, est reconnue comme quelqu'un qui éprouve une phobie devant les dépouilles mortelles ou encore quelqu'un qui est très prudente, voire ombrageuse dans les situations périlleuses. On lui attribue donc ce nom par plaisanterie, afin de lui donner du courage ou pour qu'elle se départisse de cette phobie. L'allusion est déduite par dénominationalisation interrogative. En effet, Akpelussim, qui est traduit littéralement "Qui a pour oncle la mort ?", est une question : qui peut aimer/chérir/côtoyer... la mort, comme on le fait habituellement avec l'oncle ?

De même, certains noms communs de choses ou d'événements sont formés en référence au statut avunculaire. Bien que ces constructions nominales soient destinées à susciter l'hilarité, elles révèlent la noblesse de ce membre de la parenté chez les Kabiyè. Très prisés et allègrement utilisés en toutes circonstances par des locuteurs de tous âges, ces noms communs enrichissent le sémantisme et la notoriété de ce vocable et son porteur :

Egbelekitezina signifie littéralement en français " c'est l'oncle qui va achever ". Le sens de ce nom attribué aux objets achetés, renvoie à l'un des droits de l'oncle qui consiste à s'approprier certains biens de son neveu ou de sa nièce en cas de décès de ces derniers. Ainsi, en considérant la durabilité de certains articles payés, et en supposant que ce bien fera partie des biens qu'on ne saurait détériorer de son vivant, et par ricochet, ces biens faisant partie de ceux que l'oncle pourrait s'approprier le jour de la fin des rites funéraires, le nom egbelekitezina est créé et attribué plaisamment à ces objets qui résistent au temps et aux usages divers.

De même, le nom εσιγε-egbena, est un autre mot évocateur du statut avunculaire. Il signifie littéralement en français " chez l'oncle de l'œil ". Cela évoque le lieu où il y a du spectacle, le lieu qui draine les foules. Ici aussi, l'importance de l'oncle et son domicile sont mis en évidence. C'est une hyperbole pour exprimer l'importance d'un événement ou du lieu de sa tenue. Ce terme est en passe de désigner principalement et par métonymie les mass media, en l'occurrence, le cinéma, le poste téléviseur, les smartphones... qui ont envahi le monde et

imposent leurs programmes à leurs utilisateurs. Ils sont donc devenus les oncles des yeux de ces derniers.

Conclusion

L'oncle dans la société kabiye n'est pas pluriel. Egbele désigne exclusivement le frère cadet de la mère. Par extension les enfants de l'oncle et tous les membres du sexe masculin du clan qui sont moins âgés qu'un membre du sexe féminin parti se marier, sont oncles par rapport aux enfants de cette dernière. L'oncle jouit de privilèges indéniables en dépit de la dépréciation des traditions sous les effets conjugués des religions et des cultures étrangères. En revanche, certaines obligations liées à son noble statut lui incombent et il devrait s'y acquitter volontiers. Cette étude qui a mis en évidence la noblesse du statut avunculaire et ses incidences sur la langue kabiye a également montré comment l'importance de ce statut a déteint sur les paroles littéraires, confirmant ainsi que la littérature orale est tributaire des traditions. Le proverbe, la chanson, le nom sont le plus souvent proférés ou performés dans des contextes rituels régis par le sacré. Toutefois, certaines paroles telles que les proverbes et certaines chansons relèvent du profane. Enfin, par l'inflexion lexicale de la lexie egbele et la fréquence du statut avunculaire dans les expressions littéraires orales, les prérogatives et l'importance de l'oncle sont mises en exergue.

Bibliographie

- BAUMGARDT Ursula et DERIVE Jean (2008), *Littératures orales africaines*, Paris, Khartala.
- CALAME –GRIAULE Geneviève (1977), *Langages et cultures africaines : essais d'ethnolinguistique réunis et présentés par Calame-Griaule*, Paris, François Maspero
- CHEVRIER Jaques (1974), *La littérature nègre*, Paris, Armand Colin.
- DERIVE Jean, « Représentations des actes de parole et frontières de la littérarité », in *Littératures orales africaines* (2008), Paris, Khartala.
- KOUADIO Yao (2016), « Proverbes et modernités, deux réalités irréconciliables ? » *Estudios romanicos*, volume 5, 2016, pp 241-252.
- KOUDJO Bienvenu (2015), *pour une nouvelle taxinomie de la parole littéraire en Afrique. Problématique des genres de la littérature orale*, Lomé, Awoudy.
- MENDO ZE Gervais (2010) *Cahier d'un retour au pays natal Aimé Césaire : Approche ethnostylistique*, Yaoundé, Harmattan.
- MENDO ZE Gervais (2017), *Ethnostylistique : une approche néo-structurale*, Yaoundé, PUA.
- Nguessan Assoa Pascal, 2015, « La stylistique, une approche dynamique au service du texte